

Bonjour,

Le protocole sanitaire des Passagers du Vent est à votre disposition en bas de ce document après les horaires de marée.

Bonne lecture

Octobre 2020

Nous sommes " OUVERT " sur les heures de séances

DATES		Basse mer	coef	Heures des séances de char à voile
Jeudi	1	11h30	84	09h30 à 13h30
Vendredi	2	12h01	88	09h30 à 14h30
Samedi	3	12h32	87	10h00 à 15h00
Dimanche	4	13h01	83	11h00 à 15h00
Lundi	5	13h31	78	11h00 à 15h00
Mardi	6	14h03	69	12h00 à 16h00
Mercredi	7	14h38	59	12h45 à 16h45
Jeudi	8	15h19	48	13h45 à 16h45
Vendredi	9	16h11	37	14h30 à 17h30
Samedi	10	17h26	33	16h30 à 18h30
Dimanche	11	19h02	32	18h00 à 20h00
Lundi	12	20h16	43	19h00 à 21h00
Mardi	13	08h32	51	08h00 à 10h00
Mercredi	14	09h25	70	08h30 à 11h30
Jeudi	15	10h11	88	08h15 à 12h15
Vendredi	16	10h56	103	08h30 à 13h30
Samedi	17	11h40	112	09h15 à 14h15
Dimanche	18	12h25	114	10h00 à 15h00
Lundi	19	13h11	107	10h45 à 15h45
Mardi	20	13h59	93	11h30 à 16h30
Mercredi	21	14h49	76	12h45 à 16h45
Jeudi	22	15h45	58	13h45 à 17h45
Vendredi	23	16h52	43	15h45 à 17h45
Samedi	24	18h14	39	17h15 à 19h15 (Pas de roulage)
Dimanche	25	18h37	40	17h45 à 19h45 (Pas de roulage)
Lundi	26	19h41	49	Pas de roulage
Mardi	27	08h03	54	08h00 à 10h00
Mercredi	28	08h49	64	08h45 à 10h45
Jeudi	29	09h27	73	09h30 à 11h30
Vendredi	30	10h01	79	08h00 à 12h00
Samedi	31	10h33	83	08h30 à 12h30
Les séances ne sont possibles qu'après réservation à l'accueil ou :				
au 02.97.52.40.60 ou 06.08.83.57.87				



LUTTE CONTRE LE COVID-19
PROTOCOLE SANITAIRE – PRATIQUE DES SPORTS NAUTIQUES
Centre de char à voile les passagers du vent

Recommandations et préconisations de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance dans la cadre de la réouverture des bases nautiques post confinement

EN AMONT DU STAGE

- Nous avons mise en place par un affichage visible les protocoles :
 - Respect des gestes barrières,
 - Mesures sanitaires générales pour les pratiquants,
 - Mesures sanitaires sur le site,
 - Mesures sanitaires suivies par le personnel
 - Sens de circulation sur le site de pratique
- Le port du masque est OBLIGATOIRE.
- Nous recommandons au futur participant de venir avec son propre matériel de pratique (vêtement de pluie, gants, lunette soleil, chaussure...).
- Nous recommandons au futur pratiquant de suivre des mesures de bon sens : ne pas se présenter à la séance en cas de symptôme, suspicion de symptôme (fièvre > à 37,8°, toux, gêne respiratoire...) ou en cas de contact avec un cas Covid-19 avéré dans les 15 derniers jours.
- Nous mettrons à disposition sur notre site internet et à l'accueil le Protocol sanitaire.



PENDANT LA SEANCE

ACCUEIL LE JOUR DU STAGE

Accueil des participants par le personnel muni de masques homologués

Le moniteur fera le suivi complet de son groupe : accueil, inscription, distribution du matériel, séance sur la plage, retour de séance et le paiement.

→ Chaque participant se désinfecte les mains avec du gel hydro alcoolique mis à disposition à de nombreux emplacements, à l'accueil et avant de prendre le matériel nécessaire à l'activité.

Briefing mesures sanitaires

En externat, il est demandé aux parents ou aux accompagnants des mineurs d'assister à l'explication des règles spécifiquement mises en place dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

→ Le personnel encadrant (porteur d'un masque durant les explications) rappelle les gestes barrières et explique les consignes sanitaires que les pratiquants doivent respecter

- Distance > 1 m entre les participants
- Lavage des mains régulier
- Port du masque ou de visièrre fortement recommandé jusqu'à l'accès à la plage puis dès le retour à la terre

→ Pour l'inscription, une seule personne par groupe ou par famille doit se présenter à l'accueil et cette même personne sera prier d'effectuer le règlement pour l'ensemble du groupe ou de la famille.

-Favoriser un paiement par carte bancaire ou part chèque.

A noter

- Du gel hydroalcoolique est à disposition à l'accueil.
- Les gestes barrières et autres mesures sanitaires sont affichés visiblement.
- Un briefing des moniteurs sera fait aux clients pour rappeler les mesures barrières et règles de distanciation.
- Des poubelles sans contacts sont prévues à l'extérieur pour le dépôt des déchets.
- L'accès aux vestiaires et sanitaire seront interdits. Toutes les affaires personnelles des stagiaires devront être emmenées sur la plage ou stockées dans les véhicules personnels
- Un sens de circulation sera balisé



ENCADREMENT

Responsable technique qualifié (RTQ) – Référent Covid-19 : Mr Ternisien Simon et Pierre Nataf

Les RTQ nautiques encadrent les moniteurs qui ont en charge les stages. Ils sont notamment chargés :

- De s'assurer que les mesures d'hygiène sanitaire Covid-19 sont bien appliquées sur l'ensemble des activités du site,
- De rappeler chaque jour à chaque moniteur les consignes sanitaires,
- D'accompagner les moniteurs qui pourraient avoir des difficultés à mettre en œuvre ces mesures.

Si une personne présente sur site présente des signes suspects de Covid-19, le moniteur averti immédiatement le RTQ en charge de prendre les mesures adéquates.

A noter

Chaque jour LE RTQ Covid 19 fera un briefing aux moniteurs pour rappeler les mesures barrières et règles de distanciation.

PREPARATION DE SEANCE – EQUIPEMENTS DE PRATIQUE

→ Distribution individuelle d'un casque et d'une charlotte

Chaque pratiquant récupère un par un, son casque et sa charlotte ainsi qu'une écoute de grande voile qui seront à usage unique par jour et seront désinfecter en fin de journée.

→ Mise en tenue

- Les pratiquants se changent à l'extérieur des locaux.
- Le personnel peut conseiller les clients à une distance de plus d'un mètre pour s'équiper. Il sera équipé d'un masque si la distance d'1 mètre n'est pas possible
- Les affaires sont placées dans les sacs personnels des pratiquants et stockées dans la voiture personnelle ou sur la plage.
- **Les pratiquants doivent être équiper du masque et de gant personnel.**

A noter

- Les équipements de protection individuelle casque et charlotte pour la pratique du char à voile sont distribués individuellement, ils sont désinfectés ou jette entre chaque usage grâce à un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14 476 le Bacterclean pro. (En attente de l'homologation à cette norme d'autres produits tels que le Bacterless)

Les tenus ne seront pas prêtés par l'école de char à voile



DEROULEMENT DE SEANCE

→ Départ pour le site de pratique

Départ à pied avec une distance de plus d'un mètre entre chaque client.

→ Briefing technique

- Distance de plus d'un mètre entre les clients.

→ Pratique

Si les conditions le permettent, privilégier un écart de 1 longueur de support nautique entre chaque embarcation.

A noter

- Les chars à voile seront rincés entre chaque changement de stagiaire à la fin de chaque séance.

FIN DE SEANCE

→ Retour au centre nautique

- Retour à pied jusqu'à la zone de rassemblement prévue pour son activité avec une distance de plus d'un mètre entre chaque client.
- Chaque pratiquant doit mettre dans un bac de rinçage son casque et son écoute de grande voile. Les charlottes et masque et gants devront être jetés dans une poubelle sans contacts et fermé.
- Les pratiquants se changent à l'extérieur des locaux.

APRES L'ACTIVITE – LA DESINFECTION

LES DESINFECTANTS UTILISES

→ Pour les mains

Du gel hydro alcoolique est installé sous forme de récipients à pompes devant de nombreux points du bâtiment.

→ Pour les locaux

Au quotidien pour nettoyer les surfaces, nous utilisons des produits contenant un tensioactif (solubilisant les lipides) présent dans les savons, les dégraissants, les détergents et les détachants. Outre son activité de dégraissage des surfaces, le tensioactif va également



dégrader les lipides de l'enveloppe du virus SRAS-CoV-2 et ainsi l'inactiver

→ **Pour le matériel nautique (casque, écoute de grand-voile)**

Nous utilisons un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14476 : Le BACTERCLEAN PRO
Ce produit respecte notre matériel nautique (casque et écoute de grand voile) sans les altérer. (En attente de l'homologation à cette norme d'autres produits tels que le Bacterless)

L'ORGANISATION DE LA DESINFECTION

→ **Pour les locaux**

Nous porterons une attention particulière aux surfaces régulièrement touchées par les personnes en les désinfectants plusieurs fois par jour.

ATTENTION !

> Les opérations de désinfections ne doivent être réalisées que lorsqu'elles sont strictement nécessaires (l'usage répétitif du désinfectant peut créer des micro-organismes résistants au désinfectant, en plus d'exposer le personnel à des produits chimiques)

→ **Nettoyage des casques et des écoutes de grand-voile**

Elles sont désinfectées par un bain de 30 minutes suivi d'un rinçage avant chaque distribution à un pratiquant, grâce à un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14 476, actuellement le Bacterclean pro. (En attente de l'homologation à cette norme d'autres produits tels que le Bacterless)

Document réalisé en partenariat avec :